

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 28	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 14	Pouvoir(s) : 0
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	----------------	----------------

Date de convocation : 6 novembre 2018

Vote(s) pour : 28

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 12 novembre 2018,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Héléne KISSEL.

Point n°2018-11-12-BD-34.4 :

Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) M3Congrès - Exercice 2017.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14 et L. 1531-1,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 12 mai 2014 désignant les représentants de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL M3Congrès,

VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL M3Congrès pour l'exercice 2017 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 novembre 2018
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Héléne KISSEL



Rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein
de la Société Publique Locale
METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Exercice 2017

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SPL	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2017	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité	page 6
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier	page 7
Perspectives 2018.....	page 10

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

FICHE SIGNALÉTIQUE				
ETAT CIVIL				
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES				
Siège social :	48 place Mazelle, Metz			
N°RCS :	Metz 798 841870			
Date de création :	04-déc-13			
Objet social :	Acteur opérationnel dédié à la réalisation, l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur du futur Centre des Congrès ainsi que le développement du tourisme d'affaires au travers des équipements à vocation économique.			
Forme juridique	Société Publique Locale			
Président Directeur Générale	Thierry JEAN			
Commissaire aux Comptes :	KPMG AUDIT EST			
Nombre de salariés fin 2017 :	2			
ACTIONNARIAT				
Capital social de 6 199 000€				
	Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%
	Metz Métropole	2 429 470	2 429 470	39,20%
	Ville de Metz	3 761 760	3 761 760	60,70%
	Conseil Départemental de la Moselle	7 700	7 700 €	0,10%
		6 199 000	6 199 000	100%
Nombre total d'administrateurs	9			
*Dont représentants de la VDM :	4 (Dominique GROS, Richard LIOGER, Pierre GANDAR, Thierry JEAN),			
*Dont représentants de MM :	3 (Jean-Luc BOHL, René DARBOIS, Frédéric NAVROT)			
*Dont représentants du Département	2 (Patrick WEITEN, Denis JACQUAT)			
JURIDIQUE				
Conventions conclues avec VDM :	Financement aux frais de fonctionnement et aux frais d'investissement (Conseil Municipal du 26/11/2015)			
Conventions conclues avec MM :	Financement aux frais de fonctionnement (Bureau du 09/05/2016)			
FINANCIER				
Dernier résultat net comptable connu :	-27 576 €			
Garantie d'emprunts :				
*Ville de Metz	Garantie de 60% de la moitié des emprunts contractés à hauteur de 22,4M€, soit une garantie de 6,72M€, par convention après approbation au Conseil Municipal du 28/04/2016			
*Metz Métropole	Garantie de 40% de la moitié des emprunts contractés soit une garantie de 5,68M€, par convention après approbation au Bureau du 30/11/2015 Garantie solidaire de 20% au contrat de prêt de 12,5M€ souscrit auprès de la Caisse d'Épargne pour le financement de la conception et réalisation du Centre des Congrès de Metz. (Bureau du 9/05/2016) Prêt de 4,95M€ du Crédit Coopératif. Garantie solidaire de 20% (Bureau du 9/05/2016) Prêt de 4,95M€ de la Caisse des dépôts. Garantie solidaire de 20% (Bureau du 9/05/2016)			
Financement annuel apporté :				
*Ville de Metz	Subvention de fonctionnement : 160 406€ (CM du 21/12/2017)			
*Metz Métropole	Subvention de fonctionnement : 103 928€ (Bureau du 03/04/2017)			

Synthèse des comptes annuels au 31/12/2017 (en €) :

SPL M3 CONGRES

COMPTES DE RESULTAT									
CHARGES	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017	Variation 2015/2017	PRODUITS	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017	Variation 2015/2017
60 - Achats					70 - Ventes de marchandises				
61 - Services extérieurs	159 874,00	56 246,00	62 887,00	-61%	71 - Production stockée				
62 - Autres services extérieurs					72 - Production immobilisée				
63 - Impôts et taxes	2 497,00	2 510,00	2 926,00	17%	74 - Subventions publiques	350 000,00	264 850,00	264 850,00	-24,3%
64 - Personnel	128 280,00	162 111,00	174 701,00	36%	75 - Autres produits	23,00	4,00	503,00	2087,0%
65 - Autres charges courantes	10,00	51 930,00	129 669,00	1296590%	76 - Produits financiers	9 268,00	4 949,00	0,00	-100,0%
66 - Charges financières					77 - Produits exceptionnels		528,00	2 082,00	
67 - Charges exceptionnelles					78 - Reprise amort. prov.	9 280,00	8 763,00	75 362,00	712,1%
68 - Dotations amort. prov.	75 806,00	1 894,00	189,00	-100%	79 - Transferts de charges				
Total	366 467,00	274 691,00	370 372,00	1%	Total	368 571,00	279 094,00	342 797,00	-7%
Résultat de l'exercice	2 104,00	4 403,00	-27 575,00	-1411%					

BILAN									
ACTIF	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017	Variation 2015/2017	PASSIF	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017	Variation 2015/2017
Capitaux souscrits non appelés	4 621 500	302 500							
Immo incorporelles (20)		23 140	0		Capital -Fonds associatifs	6 199 000,00	6 199 000,00	6 199 000,00	0,0%
Terrain (211)					Dons et legs dotation initiale				
Constructions (213)					Affectation par collectivité rattach				
Instal techniques (215)	2 084,00	189,00	0,00	-100,0%	Réserves				
Autres Immo. corporelles (23)					Report à nouveau	-13 685,00	-11 582,00	-7 180,00	-47,5%
Immo. Corporelles en cours	5 596 432,00	25 294 012,00	45 851 182,00	719,3%					
Immo. Financières (27)					Résultat de l'exercice	2 104,00	4 403,00	-27 575,00	-1410,6%
TOTAL IMMOBILISATIONS	10 220 016,00	25 619 841,00	45 851 182,00	348,6%	Subv. d'investissement	5 747 538,00	12 846 468,00	22 517 868,00	291,8%
Comptes liaison					Provisions risques et charges				
					Provisions réglementées				
					Différence sur réalisation immo				
					Recettes à classer ou régulariser				
					Comptes liaison				
					TOTAL FONDS PROPRES	11 934 957,00	19 038 289,00	28 682 112,00	140,3%
					Dettes financières plus d'un an	38,00	6 123 000,00	18 730 094,00	
					TOTAL CAPITAUX PERMANENTS	11 934 995,00	25 161 289,00	47 412 206,00	297,3%
Stocks et encours (37)					Avances reçues				
Créances d'exploitation (410,411)					Dettes fournisseurs	1 585 918,00	2 706 172,00	1 610 088,00	1,5%
Autres créances (416)	519 788,00	1 628 594,00	535 411,00	3,0%	Dettes fiscales et sociales	33 442,00	77 018,00	82 813,00	147,6%
Charg. const. Avance (486)	1 217,00	2160	772,00	-36,6%	Dettes diverses à moins d'un an				
Charges à répartir (481)					Produits constatés d'avance				
Avances versés					Autres dettes				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	521 005,00	1 630 754,00	536 183,00	2,9%	TOTAL DETTES A COURT TERME	1 619 360,00	2 783 190,00	1 692 901,00	4,5%
Placement, sicav (50)									
Dispo. caisse, banque (51,53)	2 813 332,00	693 919,00	2 717 742,00	-3,4%	Crédits trésorerie	205,00	38,00	0,00	-100,0%
TOTAL TRESORERIE	2 813 332,00	693 919,00	2 717 742,00	-3,4%	TOTAL DECOUVERT	205,00	38,00	0,00	-100,0%
TOTAL GENERAL ACTIF	18 175 853,00	28 247 014,00	49 105 107,00	170,2%	TOTAL GENERAL PASSIF	13 554 560,00	27 944 517,00	49 105 107,00	262,3%

Source : Comptes annuels 2017

• **Données financières synthétiques comparatives :**

	2017	2016
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat net de l'exercice	-27 576 €	4 402 €
Total du bilan	49 105 106 €	27 944 515 €
Actif immobilisé	45 851 182 €	25 317 342 €
Capitaux propres	28 682 111 €	19 038 287 €
Dettes à plus d'un an	18 730 094 €	6 123 000 €
Dettes à moins d'un an	1 692 901 €	2 783 190 €

Source : Comptes annuels 2017

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

L'année 2017 a essentiellement été consacrée à :

- La poursuite en 2017 du chantier de construction du Centre de Congrès débuté en janvier 2016.
- Dépôts de permis de construire modificatif du Centre de Congrès en 2017 sur les finitions et les teintes de la façade ainsi que l'agrandissement du parvis nord.
- Analyse des offres de la consultation relative au marché de fourniture de mobiliers du Centre de Congrès.
- Commercialisation des bureaux ex Maison du Tourisme et du restaurant. A l'origine du projet du CENTRE DE CONGRES, deux cellules commerciales étaient intégrées dans le bâtiment pour y installer un restaurant et une maison du tourisme (espace pour promouvoir le tourisme local). Finalement, ces deux espaces sont loués au groupe LA POSTE pour y installer LA BANQUE POSTALE et un BUREAU DE POSTE.
- Une consultation a été lancée par M3C, les offres sont attendues pour le 16/01/2018.
- M3Congrès et SNCF Réseau ont conventionné en novembre 2015 en vue de réaliser un mur de soutènement en sortie du tunnel des départs/Tunnel Jürgen Kroger. En octobre 2016, SNCF Réseau a lancé l'appel d'offre relatif à ce projet et les travaux de construction confiés à Demathieu et bard ont débuté en février 2017.
- M3Congrès s'est engagée dans une démarche de certification NF Bâtiments tertiaires Démarche HQE neuf du centre de Congrès. Des réunions HQE se sont tenues les 11 mai, 4 juillet, 9 septembre et 7 novembre 2017. En effet, M3C a obtenu le certificat HQE pour la phase de Programmation le 24/07/2014 et pour la phase Conception le 20/10/2016. La phase travaux est en cours de certification.
- Une première visite "grand public" s'est tenue le 4/03/2017 suite à la demande de l'association Montigny Renouveau et animée par M3Congrès. Une seconde visite "grand public" a été faite le 01/07/2017 et une troisième est prévue en janvier 2018.

En 2017, le Conseil d'Administration s'est réuni une fois :

- Le 6 juin 2017 pour :
 - approuver le rapport de gestion 2016 ;
 - approuver le budget de fonctionnement et d'investissement 2016 ;
 - approuver le budget GIE 2017 ;
 - approuver les comptes annuels 2016 ;
 - approuver le rapport du CDG GIE EPL MAZELLE 2016

Le conseil d'administration se compose, au 31 décembre 2017, des représentants suivants :

ADMINISTRATEUR	REPRESENTANTS
Ville de METZ :	- Monsieur Dominique GROS - Monsieur Pierre GANDAR - Monsieur Richard LIOGER - Monsieur Thierry JEAN
METZ METROPOLE :	- Monsieur Jean-Luc BOHL - Monsieur Frédéric NAVROT - Monsieur René DARBOIS
Conseil Général de Moselle :	- Monsieur Patrick WEITEN - Monsieur Denis JACQUAT

II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

A) Les principaux chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Cf. page 4 du présent rapport.

A ce stade, l'analyse financière de la société demeure peu pertinente car seule la phase de conception a été initiée.

L'année 2017 a été marquée par plusieurs variations.

➤ Bilan :

- Une augmentation des immobilisations en cours de +44.78% passant de 25 106K€ en 2016 à 45 851K€ en 2017 ainsi qu'une hausse des avances et acomptes qui étaient de 188K€ en 2016 et passent à 631K€ en 2017, soit + 70.20%.
En effet, les investissements s'élèvent à 45 851 182€ au 31/12/2017 dont 45 220 005€ au titre des "immobilisations en cours" dans le cadre de la construction du Centre des Congrès et 631K€ en "avances et acomptes". En 2018, la construction du centre des congrès s'est achevée le 02/09/2018. Aussi, ces deux postes seront à 0 car transférés en immobilisations corporelles en fonction de la nature des dépenses mobilisées (terrains, constructions, installations)
- Les créances passent de 1 629K€ en 2016 à 535K€ en 2017 soit une baisse de -204.48%. Elles sont principalement constituées de la TVA ce qui traduit le décalage temporaire entre le paiement des factures TTC et la récupération de la TVA auprès de l'administration fiscale.
- Les disponibilités passent de 694K€ en 2016 à 2 718K€ en 2017, soit une hausse de +74.47%, cela s'explique par la réception le 29/12/2017 de 2 500K€ du Conseil Départemental de la Moselle, soit 25% de la subvention due. (cf. jugement du Tribunal Administratif de Strasbourg du 25/01/2017)
- Un résultat déficitaire en 2017 de -27 576€ contre 4 402€ en 2016, soit -84%. Pourtant, malgré ce résultat déficitaire, la SPL augmente ses capitaux propres de +33.62% passant de 19 038K€ en 2016 à 28 682K€ en 2017.
Cela s'explique par une hausse des subventions d'investissement qui passent de 12 846k€ en 2016 à 22 518K€ en 2017, soit +42.95%. En effet, la subvention du Conseil Départemental de la Moselle de 2 500k€ en 2017 alors qu'elle était nulle en 2016. A cela s'ajoute une hausse du versement de la subvention de la Ville de Metz passant de 6 105k€ à 11 275k€ en 2017 et de Metz Métropole passant de 1 734k€ à 3 082k€ en 2017.
- Les dettes fournisseurs passent de 2 706K en 2016 à 1 610K€ en 2017 soit une baisse de -68.07%. En effet, la facturation du contrat CREM (contrat liant EIFFAGE à M3C pour la construction du centre des congrès) s'effectue en fin de mois payable à 30 jours).
- Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits passant de 6 123k€ en 2016 à 9 900k€ en 2017, soit +38.15% s'explique par le déblocage du prêt contracté

- en 2016 auprès de la Caisse des dépôts et consignations d'un montant de 4 950K€. En 2017, 3 777K€ ont été débloqués et 1 173k€ avaient déjà été débloqués en 2016.
- Les emprunts et dettes financières étaient nuls en 2016 et s'élèvent à 8 830K€ suite à l'utilisation d'une ligne de crédit auprès de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne pour 8 830K€.

➤ **Compte de résultat :**

- Le résultat d'exploitation en 2017 est déficitaire de -30K€ contre -1k en 2016.
 - Les produits d'exploitation sont en hausses de +19.64% passant de 274K€ à 341K€, grâce à une hausse des reprises des amortissements et provisions de +88% passant de 9K€ à 75k€. En effet, une reprise de provision pour 73.5K€ a été comptabilisée au poste "reprise sur amortissement et provisions" suite à la fin du litige opposant M3C au Conseil Départemental de la Moselle. Cette provision a été constituée en 2015.
 - Les charges d'exploitation ont augmenté de façon plus importante que les produits d'exploitation passant de 275k à 370k€ en 2017, soit +25.67% dû à une forte hausse des "autres charges" de +60% passant de 52K€ à 130k€. En effet, une perte sur créance irrécouvrable de 73.5K€ a été comptabilisée suite à la fin du litige opposant M3C au Conseil Départemental de la Moselle.
- Il n'y a pas de résultat financier en 2017 alors qu'il était de 4K€ en 2016.
- Le résultat exceptionnel est de 2k€ en 2017 contre 0.5K€ en 2016.

B) Informations financières complémentaires diverses

La Ville de Metz et Metz Métropole participent financièrement en investissement et en fonctionnement au budget de la société. Les Collectivités Actionnaires ont également souscrit des garanties d'emprunts au bénéfice de la société. Le budget total de l'opération s'élève à 56,9M€.

Cf. Fiche signalétique pour les nouvelles garanties accordées (p3).

- Budget de fonctionnement et d'investissement 2017

Les arrêtés trimestriels des comptes au 31/12/2017 relatifs au budget de fonctionnement et d'investissement font état d'un taux d'exécution de **104%** de son budget de fonctionnement (274k€ en dépenses réalisées et 267k€ en recettes perçues contre 264k€ budgétées) et **82%** de son budget d'investissement au 31/12/2017 (**45.9M€** d'investissements liés aux travaux de réalisation, acquisitions foncières et honoraires sur l'exercice en question, et **28.7M€** de recettes perçues en contrepartie).

Au 31 décembre 2017, le budget global d'investissement de 56,9M€ est consommé à hauteur de **80 %**.

- Effectifs

Au 31/12/2017, il n'y a pas eu d'évolution au niveau des effectifs au sein de la société qui s'élève à 2 personnes.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du CGI, aucune dépense correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

– Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2017, le montant des dettes fournisseurs s'élève à 1 610 088€.

L'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant :

Dettes fournisseurs	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	Total
Exercice clos le 31.12.2017	1 610 088 euros			1 610 088 euros
Exercice clos le 31.12.2016	2 706 172 euros			2 706 172 euros
Exercice clos le 31.12.2015	1 585 918 euros			1 585 918 euros

Source : Rapport de gestion 2017

– Autre

Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)

Le personnel salarié de la société ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 juin 2017 dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :

Les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes n'ont pas fait l'objet d'une modification au cours de l'année 2017.

Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce) :

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 juin 2017 dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de commerce)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe

Concernant les filiales et participation :

En vertu de l'article L.233-6 du Code de Commerce, la société n'a acquis ou n'a souscrit, au cours de cet exercice, aucune participation dans une autre société et ne possède à la clôture de l'exercice aucune filiale ou participation.

Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code de Commerce) :

Aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale.

III – Perspectives 2018

- La contribution en investissement de 155 110.20€ du Conseil Départemental de la Moselle, non honorée en 2014, s'inscrit dans l'enveloppe de 10M€ que le Département s'est engagé à verser sur le projet de Centre de congrès au titre de sa délibération du 13/06/2013.
En raison de la rétractation unilatérale du Conseil Général en septembre 2014, M3Congrès a contesté la décision prise par cet actionnaire en exigeant du CD57 le respect de ses obligations de contribuer à hauteur de 10M€ à la réalisation du futur Centre des Congrès.
En application du principe de prudence, compte tenu des éléments ci-avant exposés, la créance potentielle n'a pas été comptabilisée dans les comptes.
Le Tribunal Administratif de Strasbourg dans son jugement du 25/01/2017 a annulé la décision prise par le conseil d'administration du Conseil Départemental de la Moselle de se désengager du projet centre des congrès.
A ce titre, le Tribunal Administratif a condamné le département à verser les 10 Millions d'euros initialement prévus.
Une convention AMITER entre le CD57 et M3C a été signée et définit le cadre et les modalités réciproques des partis pour la réalisation et le financement du projet de conception, de réalisation, d'entretien et de maintenance du Centre de Congrès subventionnable à 10M€ par le Département.

- Il est prévu la fin des travaux et la livraison du Centre des Congrès le 02/07/2018 ainsi que le début de l'amortissement à cette même date. Il est également prévu la livraison du Centre des Congrès à Metz Métropole le 02/07/2018 et le début de l'exploitation par GL Events le 07/07/2018.



Monsieur Jean-Luc BOHL
Mandataire Metz Métropole



Monsieur René DARBOIS
Mandataire Metz Métropole



Monsieur Frédéric NAVROT
Mandataire Metz Métropole

Résumé de l'acte
057-200039865-20181112-11-2018-DB34-4-DE

Numéro de l'acte : 11-2018-DB34-4
Date de décision : lundi 12 novembre 2018
Nature de l'acte : DE
Objet : Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la SPL M3Congrès - Exercice 2017
Classification : 5.6 - Exercice des mandats locaux
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/11/2018
Numéro AR : 057-200039865-20181112-11-2018-DB34-4-DE
Document principal : 99_AU-ERD34-4.pdf

Historique :

15/11/18 14:33	En cours de création	
15/11/18 14:34	En préparation	Catherine DELLES
15/11/18 14:39	Reçu	Catherine DELLES
15/11/18 14:39	En cours de transmission	
15/11/18 14:40	Transmis en Préfecture	
15/11/18 14:44	Accusé de réception reçu	